



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation sanitaire en Guyane

Question au Gouvernement n° 3100

Texte de la question

SITUATION SANITAIRE EN GUYANE

M. le président. La parole est à M. Gabriel Serville.

M. Gabriel Serville. Monsieur le Premier ministre, madame la ministre des outre-mer, je salue la décision de sagesse consistant à reporter le second tour des élections municipales en Guyane, qui vient de passer au stade 3 de l'épidémie de covid-19 – conséquence d'une gestion jacobine et aveugle aux réalités locales de la part des autorités sanitaires. Aujourd'hui, nous en payons le prix fort. Aussi, quelle ne fut notre surprise, dimanche soir, d'assister à l'exercice d'autosatisfecit du Président de la République, en total décalage avec la défiance généralisée exprimée à son égard depuis le début de la crise !

Comment se satisfaire d'une gestion marquée par l'absence totale d'anticipation et par l'abandon des populations et des territoires les plus fragiles ? Mayotte, la Guyane ou la Seine-Saint-Denis en sont les premières victimes. En réalité, cette gestion a révélé une politique qui a accouché d'un système de santé exsangue, au sein d'une société rongée par les inégalités, fruit d'une économie soumise aux logiques financières.

Le Président de la République nous a indiqué vouloir un nouveau chemin, mais les actes, dans ces domaines, sont inquiétants. Nous ne construirons pas une société plus juste sans contribution des plus puissants. La solution, ce n'est pas de faire travailler les Français davantage ! Loin d'avoir appris des erreurs de la crise de 2008, on fonce droit vers plus d'austérité, moins de solidarité, moins d'écologie et moins de social. Ce n'est pas ce qu'attendent nos concitoyens. C'est pourquoi notre groupe défendra, jeudi, des propositions pour venir en aide aux étudiants, renforcer les droits des salariés et surtout reconstruire l'hôpital.

Dans ce contexte, les mêmes erreurs entraînant les mêmes conséquences, la Guyane et Mayotte se retrouvent de nouveau en queue de peloton sanitaire. Pourtant, dès le 18 février, je vous alertais ici même sur l'urgence de solutions adaptées au contexte guyanais, sur le plan géographique, sanitaire et social. Nos territoires ont désormais besoin d'un véritable plan de prévention et de protection renforcée contre le covid-19, conformément à l'avis no 7 du Conseil scientifique. Monsieur le Premier ministre, madame la ministre des outre-mer, pouvez-vous vous engager à les en doter ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme Annick Girardin, ministre des outre-mer. Les premiers cas en Guyane ont été recensés début mars, à la suite de retours de Mulhouse. Dès le début, nous avons pris des mesures fortes : confinement immédiat, restriction des vols à la mi-mars, augmentation des capacités sanitaires, livraison de plus de 1 million de masques et automates de biologie. Ainsi, l'hôpital de Cayenne vient d'augmenter sa capacité de tests, passant

de 220 à 400 tests par jour. Les mesures prises ont donc porté leurs fruits. Le nombre de cas a d'ailleurs été très limité jusqu'à la mi-mai.

Si la Guyane connaît aujourd'hui une situation épidémique difficile, avec plus de 1 326 cas, c'est en raison de sa proximité avec le Brésil, qui subit une crise sans précédent, avec près de 900 000 cas et 44 000 décès. Pour y faire face, nous avons instauré un contrôle strict des frontières tout en aidant nos voisins de l'Amapá. Nous avons introduit des contrôles sanitaires et des restrictions de déplacement sur le principal axe routier, pour éviter que l'épidémie touche l'Ouest du pays. Nous avons maintenu un confinement ciblé de certaines communes de l'Est guyanais et de certains quartiers, ainsi qu'un couvre-feu, actuellement effectif dans dix-sept communes de 21 heures à 5 heures du matin, la totalité du week-end et à partir de 19 heures à Cayenne. Nous avons laissé les écoles fermées, suspendu les transports collectifs, interdit les rassemblements religieux.

À ce jour, les lits de réanimation des centres hospitaliers de Guyane sont occupés à 50 %. Vous le savez – on l'avait annoncé –, la capacité totale sur le territoire est de 60 lits ; nous n'y sommes pas encore, et tant mieux. Nous avons également travaillé à un plan d'évacuation sanitaire vers les Antilles, et renforcé le personnel soignant en mobilisant la réserve sanitaire nationale et en continuant à faire fonctionner l'ensemble des hôpitaux.

Vous ne pouvez pas dire que nous n'avons pas été aux côtés de Mayotte et de la Guyane ! (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Serville](#)

Circonscription : Guyane (1^{re} circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3100

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [17 juin 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [17 juin 2020](#)